

TARIFS 2025

SOCLES DE PRESTATIONS COMPRIS DANS LE TARIF HEBERGEMENT			
HEBERGEMENT			
Hébergement + de 60 ans	77.94 €	Hébergement - de 60 ans	98.27 €
Dépôt de garantie	2 000.00 €		
DEPENDANCE			
GIR 1 et 2	22.64 €	GIR 3 et 4	14.37 €
		GIR 5 et 6	6.09 €
RESTE A CHARGE			
Coût par jour + de 60 ans	84.03 €	Coût par jour - de 60 ans	104.36 €
Réservation par jour	57.94 €		
ABATTEMENTS			
Forfait hospitalier dès le 4e jour			20.00 €
Forfait psychiatrique dès le 4e jour			15.00 €
Déduction forfaire pour sortie dans une autre structure ou à domicile, jours après le décès ou absence pour convenance personnelle			4.60 €
SOCLES DE PRESTATIONS NON COMPRIS DANS LE TARIF HEBERGEMENT			
RESTAURATION VISITEURS			
Déjeuner	12.00 €	Dîner	10.00 €
COMMUNICATION / DIVERS			
Timbre	1.40 €	Photocopie	0.60 €
Frais de rejet bancaire	13.00 €		
Ouverture de ligne téléphonique + frais de communication à charge du résident			
Déménagement par le technicien de maintenance			100.00 €
Forfait garde-meuble par jour			9.00 €
Ouverture de ligne téléphonique à charge du résident			
Prestations de coiffure, d'esthéticienne et de pédicure, voir tarifs affichés au salon de coiffure			
Je soussigné(e) M.Mme et/ou			
Représentant légal			
Certifie avoir pris connaissance des tarifs de l'année appliqués dans l'établissement.			
A Le			
Signature : Prénom et NOM précédés de la mention "Lu et approuvé"			

Le tarif est susceptible d'évoluer annuellement ou plus dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (décision tarifaire de la CEA / Augmentation du prix libre selon l'indice INSEE).

Après information au sein de l'établissement, cette annexe doit être signée 30 jours après l'affichage de l'arrêté de tarification. Au-delà de cette date, l'évolution des tarifs est validée et applicable, même si le résident ou le représentant n'a pas signé cette annexe.